

PLAN LOCAL D'URBANISME

D'ORGELET

Modification n°1

4.3 – ORIENTATIONS

D'AMENAGEMENT

ZONE 2AU « EN BENAY »

- PLU approuvé le 13.10.2011
- Modification prescrite le 28.09.2017
- Enquête publique du 08/06/2018 au 09/07/2018
- Modification n°1 approuvée le 11/10/2018
- Vu pour rester annexé à la DCM du *11/10/2018*

La Présidente,
F. GROS-FUAND



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA

32 rue Rouget de Lisle - BP 20460 - 39007 LONS LE SAUNIER CEDEX

☎ : 03 84 86 19 10 / 📠 : 03 84 86 19 19

Email : contact@jura.soliha.fr site internet : www.jura.soliha.fr



OAP N°3 / 2AU « EN BENAY »

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

<u>Localisation</u>	Agglomération d'Orgelet Lieu-dit «En Benay»
<u>Objectif d'aménagement</u>	Habitat
<u>Traduction au PLU</u> . zonage . surface . capacité d'accueil	2AU 3,2 hectares 35 logements
<u>Enjeux</u> . paysagers . écologiques . agriculture . urbains	Moyens : loin des axes de découverte du paysage mais visible depuis les belvédères du château Faibles : flore présentant peu d'intérêt Faibles : prairies de fauche et pâtures Secteur marquant la limite de l'urbanisation sur ce flanc de l'agglomération
<u>Mode opératoire :</u> . contexte foncier . intervention de la collectivité	Terrains privés Non
<u>Prescriptions :</u> . constructions . mixité sociale . voiries et accès . paysage et espaces verts	Maisons jumelées, maisons individuelles En harmonie avec les couleurs du bourg ancien 20 % de logements sociaux Assurer une connexion avec le reste du quartier selon schéma joint Maintenir un accès aux cultures situées à l'arrière de la zone ainsi qu'une largeur suffisante pour le passage des tracteurs Chemin des Moulins Créer une liaison piétonne avec le bourg Privilégier les haies vives et les essences locales

